



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Marc Vande Weyer, *Président du Conseil* ;
 Christian Lamouline, *Bourgmestre* ;
 Yonnet Polet, Katia Van den Broucke, Said Chibani, Ali Bel-Housseïne, Thibault Wauthier,
 Gladys Kazadi, *Echevins* ;
 Michaël Vander Mynsbrugge, Agnès Vanden Bremt, Vincent Riga, Maude Van Gyseghem, Laure
 De Leener, Laila Bougmar, Geoffrey Van Hecke, Vincent Lurquin, Fatiha Rezki, Patrick Issenghe,
 Marc Hermans, Chantal Duboccage, Regine Heijvaert, Nathalie Mayor, Benjamin Vanhoeke, Alain
 Wauters, *Conseillers communaux* ;
 Philippe Rossignol, *Secrétaire communal*.

Excusés

Sabrina Djerroud, *Echevin* ;
 Abdallah Jouglaf, Clementina Ulmeanu, *Conseillers communaux*.

Séance du 27.04.23

#Objet : Cohésion sociale de Berchem-Sainte-Agathe asbl - désignation d'un représentant en remplacement de Madame Laila BOUGMAR #

Séance à huis-clos

AFFAIRES INTERNES

Secrétariat communal

LE CONSEIL,

Vu la Nouvelle Loi Communale, notamment l'article 120 § 2: "*Le conseil communal nomme les membres de toutes les commissions qui concernent l'administration de la commune et les représentants du conseil communal dans les intercommunales et dans les autres personnes morales dont la commune est membre. Il peut retirer ces mandats.*";

Vu la décision du Conseil communal du 27 février 2019 approuvant les statuts de l'asbl "Cohésion sociale de Berchem-Sainte-Agathe";

Vu les statuts de l'asbl « Cohésion sociale de Berchem-Sainte-Agathe » qui prévoient que l'Assemblée générale de l'association est composée de 5 représentants proposés par le Conseil communal; l'Echevin en charge de la cohésion sociale étant pris en compte pour la répartition des mandats;

Considérant que selon la méthode de calcul D'Hondt, la répartition des mandats donne le résultat suivant:

LISTES	1	2	3	4	5	NOMBRE DE REPRESENTANTS
LBR (8)	8,0 0	4,0 0	2,6 7	2,0 0	1,6 0	2
Open MR (7)	7,0 0	3,5 0	2,3 3	1,7 5	1,4 0	1
PS-sp.a+ (5)	5,0 0	2,5 0	1,6 7	1,2 5	1,0 0	1 = l'Echevin de la Cohésion sociale
Ecolo-Groen (4)	4,0 0	2,0 0	1,3 3	1,0 0	0,8 0	1
Défi (2)	2,0 0	1,0 0	0,6 7	0,5 0	0,4 0	0

N-VA (1)	1,0 0	0,5 0	0,3 3	0,2 5	0,2 0	0
Total: 27						5

Vu la décision du Conseil communal du 27 février 2019 désignant Madame Laila BOUGMAR dans l'Assemblée générale de l'asbl "Cohésion sociale de Berchem-Sainte-Agathe";
 Attendu le courriel du 13 novembre 2022 de Madame Laila BOUGMAR par lequel elle démissionne de la Liste du Bourgmestre mais siège en tant qu'indépendante au sein de la majorité;
 Attendu le courriel du 7 avril 2023 de Madame Laila BOUGMAR par lequel elle quitte la majorité et rejoint l'opposition;
 Attendu le courriel du 13 avril 2023 de Monsieur Christian LAMOULINE, chef de groupe LBR, demandant le remplacement de Madame Laila BOUGMAR par Monsieur Christian LECLERCQ comme représentant dans l'Assemblée générale de l'asbl Cohésion sociale de Berchem-Sainte-Agathe

ARRETE ce qui suit:

Article unique:

Monsieur Christian LECLERCQ est désigné comme représentant du Conseil communal dans l'Assemblée générale de l'asbl "Cohésion sociale de Berchem-Sainte-Agathe" en remplacement de Madame Laila BOUGMAR.

La composition de la représentation du Conseil communal au sein de l'Assemblée générale de l'asbl "Cohésion sociale de Berchem-Sainte-Agathe" se présente comme suit:

Membres effectifs:

- LBR: 2
 - Said CHIBANI
 - **Christian LECLERCQ**
- Open MR: 1
 - Maude VAN GYSEGHEM
- PS-sp.a+: 1
 - l'Echevin de la cohésion sociale, Yonnec POLET
- Ecolo-Groen: 1
 - Mélanie VAN HOEF

Observateurs:

- Défi: Vincent LURQUIN
- N-VA: Deborah D'HAUWER

Le Conseil approuve le projet de délibération.
 24 votants : 24 votes positifs.

3 annexes

Mail 13 novembre 2022 Mme Bougmar.pdf, Mail 7 avril 2023 Mme Bougmar.pdf, Mail 13 avril 2023 chef de groupe LB.pdf

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Philippe Rossignol

Le Président du Conseil,
(s) Marc Vande Weyer

POUR EXTRAIT CONFORME
Berchem-Sainte-Agathe, le 04 mai 2023

La Secrétaire communale f.f.,

Le Bourgmestre,

Sandra Goegebeur

Christian Lamouline